



CANTON DE CHAMPLAIN
RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

le 8 mai 2018
SALLE MUNICIPALE

MEMBRES Gary J. Barton, maire
PRÉSENTS: Troy Carkner, conseiller
Paul Emile Duval, conseiller
Jacques Lacelle, conseiller
Helen MacLeod, conseillère
Gérard Miner, conseiller
Pierre Perreault, conseiller
Normand Riopel, conseiller
Marc Séguin, conseiller
AUSSI PRÉSENTS: Paula Knudsen, directrice générale-trésorière
Alison Collard, greffière
Lisa Burroughs, directrice des parcs et loisirs
James McMahon, directeur des travaux publics
Jacques Gauthier, officier en chef de la construction

OUVERTURE DE LA SÉANCE - 19 H

La réunion régulière a été ouverte à 19 h.

Le Maire a présenté Mme Cynthia Martin, qui a récemment été nommée bibliothécaire en chef de la Bibliothèque publique du canton de Champlain. Mme Martin travaille à la bibliothèque depuis neuf ans, d'abord comme commis de bibliothèque, puis comme coordonnatrice de la programmation. Le Maire a également présenté Mme Anne Smith, la nouvelle coordonnatrice de la programmation à la bibliothèque.

Cynthia Martin a brièvement présenté certaines activités de la bibliothèque et a encouragé chacun à visiter la bibliothèque. Le Maire leur a souhaité la bienvenue dans leurs nouvelles fonctions.

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Aucun conflit noté.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Point 10.1 - Déclaration de bien-fonds municipal en surplus a été ajouté et il fut

Résolution 2018-174

Proposé par: Paul Emile Duval

Appuyé par: Marc Séguin

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve l'ordre du jour de la réunion régulière du 8 mai 2018, tel que modifié.

ADOPTÉ

PRÉSENTATION PAR LE CONSEIL

Aucune

PRÉSENTATION – COMITÉS / CONSULTANTS

Deloitte LLP - Rapport – états financiers vérifiés 2017

Gary Hoffman, associé chez Deloitte s.r.l., a présenté les états financiers consolidés du canton de Champlain pour l'année se terminant le 31 décembre 2017 et il a résumé la situation financière de la municipalité. Il fut

Résolution 2018-175

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les états financiers consolidés pour l'année se terminant le 31 décembre 2017, tels que présentés par Deloitte s.l.r., soient reçus et classés.

ADOPTÉ

DÉLÉGATION

Aucune

RAPPORTS DU PERSONNEL

Urbanisme

Liste des projets d'urbanisme en cours

Le Conseil a examiné la liste. Il fut

Résolution 2018-176

Proposé par: Marc Séguin

Appuyé par: Troy Carkner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la liste des projets d'urbanisme en cours, telle que mise à jour le 1^{er} mai 2018, soit reçue et classée.

ADOPTÉ

Demande de morcellement B-011-2018 - André et Claudette Hotte

Le Conseil a examiné le rapport de l'urbaniste. Il fut

Résolution 2018-177

Proposé par: Pierre Perreault

Appuyé par: Paul Emile Duval

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la demande de morcellement d'André et Claudette Hotte de même que les commentaires de l'urbaniste, du directeur des travaux publics et de l'officier en chef de la construction soient reçus et que la demande de morcellement (dossier B-011-2018) soit accordée moyennant les conditions suivantes :

1. Que la parcelle soit cédée au même titre que le terrain attenant au sud qui est élargi, et que l'article 50(3) ou 50(5) de la Loi sur l'aménagement du territoire s'applique à tout transfert ultérieur impliquant le terrain élargi, et que toute hypothèque qui pourrait être requise tienne compte du fait que le lot est élargi.

2. Que l'arpenteur-géomètre s'assure que les marges de recul entre les nouvelles lignes de propriété et les bâtiments existants sont conformes, comme stipulé, au règlement de zonage n° 2000-75 du canton de Champlain et que le plan de localisation

soit fourni à la Corporation du canton de Champlain pour approbation, avant l'enregistrement du plan d'arpentage. Le propriétaire inscrit doit fournir à la municipalité, une certification d'un arpenteur-géomètre autorisé en Ontario que tous les bâtiments et les structures se conforment aux exigences liées aux marges de recul applicables suite aux nouvelles lignes de lots créées.

3. Conformément à la demande, que l'emprise du chemin de Comté 17 le long de la parcelle de terrain retenue (B) soit élargie au besoin à 15 mètres du centre de l'artère principale et que l'acte ou le transfert du bien-fonds transférant ledit terrain aux Comtés unis de Prescott Russell soit préparé et exécuté sans frais et ni charge pour la somme de 1 \$.

ADOPTÉ

Demande de morcellement B-013-2018 - Nathalex Inc.

Le Conseil a examiné le rapport de l'urbaniste. Il fut

Résolution 2018-178

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Normand Riopel

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la demande de morcellement de Nathalex Inc. de même que les commentaires de l'urbaniste, du directeur des travaux publics et de l'officier en chef de la construction soient reçus et que la demande de morcellement (dossier B-013-2018) soit accordée moyennant les conditions suivantes :

1. Que la parcelle soit cédée au même titre que le terrain attenant au nord-ouest qui est élargi (1950 chemin Ste-Anne) et que l'article 50(3) ou 50(5) de la Loi sur l'aménagement du territoire s'applique à tout transfert ultérieur impliquant le terrain élargi, et que toute hypothèque qui pourrait être requise tienne compte du fait que le lot est élargi.

2. Conformément à la demande, que l'emprise du chemin Ste-Anne le long de la parcelle de terrain retenue (B) soit élargie au besoin à 13 mètres du centre de la rue et que l'acte ou le transfert du bien-fonds transférant ledit terrain au Canton de Champlain soit préparé et exécuté sans frais et ni charge pour la somme de 1 \$.

ADOPTÉ

Demande de morcellement B-018-2018 - Laetum Investments Ltd.

Le Conseil a examiné le rapport de l'urbaniste. Après discussion, la condition numéro 4 exigeant l'élargissement de rue fut enlevée. Il fut

Résolution 2018-179

Proposé par: Paul Emile Duval

Appuyé par: Troy Carkner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la demande de morcellement de Laetum Investments Ltd., de même que les commentaires de l'urbaniste, du directeur des travaux publics et de l'officier en chef de la construction soient reçus et que la demande de morcellement (dossier B-018-2018) soit accordée moyennant les conditions suivantes :

1. Le paiement du solde des impôts en souffrance, y compris les pénalités et intérêts, versé à la Municipalité.

2. Une copie de tous les plans de renvoi associés à cette application est fournie à la Municipalité pour approbation avant l'enregistrement.

3. Le propriétaire inscrit fournit, à la Municipalité, confirmation que tous les bâtiments et structures ont été démolis.

ADOPTÉ

ADOPTION DE RÈGLEMENTS D'URBANISME

Administration

Rapport du Service de l'administration AD-09-18 - Politique sur l'utilisation des ressources municipales

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-180

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Troy Carkner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport AD-09-18 du Service de l'administration, daté du 30 avril 2018 relativement à l'adoption d'une politique concernant l'utilisation des ressources municipales pendant une année électorale soit reçu et que le Règlement 2018-38 soit présenté pour considération.

ADOPTÉ

Finances

États financiers

Rapport non disponible.

Comptes

Le Conseil a examiné ce document. Il fut

Résolution 2018-181

Proposé par: Pierre Perreault

Appuyé par: Marc Séguin

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les comptes payés et tels que présentés par la trésorière le 8 mai 2018, soient reçus et classés.

ADOPTÉ

Service d'incendie

Le Conseil a examiné ces rapports. Il fut

Résolution 2018-182

Proposé par: Helen MacLeod

Appuyé par: Troy Carkner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport mensuel du Service d'incendie pour le mois d'avril 2018, tel que soumis par le chef de district 1 et les rapports mensuels du Service d'incendie pour les mois de février, mars et avril 2018, tels que soumis par le chef de district 2, soient reçus et classés.

ADOPTÉ

District 1 - rapport mensuel - avril 2018 (ADOPTÉ)

District 2 - rapports mensuels - février, mars et avril 2018 (ADOPTÉ)

Parcs et loisirs

REC - rapport mensuel - avril 2018

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-183

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Helen MacLeod

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport mensuel des loisirs pour le mois d'avril 2018, tel que soumis par la directrice du Service des parcs et loisirs, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Voirie

PWD - rapport mensuel - avril 2018

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-184

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Paul Emile Duval

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport de la voirie pour le mois d'avril 2018, tel que soumis par le directeur du Service des travaux publics, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Bâtiment

CBO - rapport mensuel - avril 2018

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-185

Proposé par: Marc Séguin

Appuyé par: Normand Riopel

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service du bâtiment pour le mois d'avril 2018, tel que soumis par l'officier en chef de la construction, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Réglementation

BEO - rapport mensuel - avril 2018

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-186

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Service de la réglementation pour le mois d'avril 2018, tel que soumis par l'officier de la réglementation, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Services de garde

DCS - rapport mensuel - avril 2018

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-187

Proposé par: Paul Emile Duval

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport des Services de garde pour le mois d'avril 2018, tel que soumis par sa coordonnatrice, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Eau-Égout / Agence ontarienne des eaux

Aucun

RAPPORT DES MEMBRES DES COMITÉS DE LIAISON / RAPPORT DES COMITÉS

Service d'incendie

Procès-verbal de la réunion du 9 avril 2018

Le Conseil a examiné ce procès-verbal. Il fut

Résolution 2018-188

Proposé par: Marc Séguin

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du Comité de liaison du Service d'incendie du 9 avril 2018 soit reçu et classé.

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil appuie les recommandations du Comité de liaison du Service d'incendie telles que stipulées dans le procès-verbal de la réunion du 9 avril 2018.

ADOPTÉ

Planification d'urgence

Aucun

Développement économique et touristique

Aucun

Drainage

Rapport mensuel de drainage - avril 2018

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-189

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Pierre Perreault

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du surintendant du drainage pour le mois d'avril 2018, tel que soumis par celui-ci, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Recyclage

Procès-verbal de la réunion du 26 mars 2018

Le Conseil a examiné ce procès-verbal. Il fut

Résolution 2018-190

Proposé par: Paul Emile Duval

Appuyé par: Troy Carkner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du Comité conjoint de recyclage du 26 mars 2018 soit reçu et classé.

ADOPTÉ

Conseil de la bibliothèque

Le Conseil a examiné ces deux documents. Il fut

Résolution 2018-191

Proposé par: Troy Carkner

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE

(i) le rapport de la Bibliothèque publique du canton de Champlain pour le mois d'avril 2018; et

(ii) le procès-verbal de la réunion du 18 avril 2018 du Conseil de la bibliothèque publique du canton de Champlain,

tels que soumis par sa présidente et par la bibliothécaire en chef, soient reçus et classés.

ADOPTÉ

LIB - rapport mensuel - avril 2018 (ADOPTÉ)

Procès-verbal de la réunion du 18 avril 2018 (ADOPTÉ)

Travaux publics

Procès-verbal de la réunion du 2 mai 2018

Le Conseil a examiné ce procès-verbal. Il fut

Résolution 2018-192

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du Comité des travaux publics du 2 mai 2018 soit reçu et classé.

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil appuie les recommandations du Comité des travaux publics telles que stipulées dans le procès-verbal de la réunion du 2 mai 2018.

ADOPTÉ

Résolution 2018-193

Proposé par: Marc Séguin

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Canton de Champlain conclue un accord avec le Canton de Hawkesbury Est pour accepter le transfert de biosolides de l'UTEE de Chute-à-Blondeau à l'UTEE de L'Orignal au taux de 40 \$/m³ et que la modification soit apportée à l'Autorisation environnementale de L'Orignal afin de permettre le transfert de biosolides de l'UTEE de Chute-à-Blondeau, tel que recommandé par le Comité des travaux publics.

ADOPTÉ

Gestion des déchets

Aucun

Site d'enfouissement Mayer

Aucun

Loisirs

Aucun

Comité consultatif de police communautaire

Aucun

RAPPORT DU MAIRE

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2018-194

Proposé par: Marc Séguin

Appuyé par: Troy Carkner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport du Maire sur les Comtés unis, daté du 25 avril 2018, soit reçu et classé.

ADOPTÉ

AUTRES SUJETS

Déclaration de biens-fonds municipal en surplus

Il fut

Résolution 2018-196

Proposé par: Paul Emile Duval

Appuyé par: Troy Carkner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil décrète que les propriétés suivantes soient considérées excédentaires aux besoins de la Municipalité :

- La propriété portant le numéro de rôle 0209.006.005.02602, faisant partie du lot 9, concession 5, plan 46R5251, désigné comme étant la partie 6 dans l'ancien canton de Hawkesbury Ouest, maintenant dans le canton de Champlain.
- La propriété portant le numéro de rôle 0209.008.002.09950, soit le plan 15, partie du lot 16, plan 334, partie du lot 1, dans l'ancien village de L'Original, maintenant dans le canton de Champlain.
- La propriété portant le numéro de rôle 0209.008.002.09950, soit le plan 35, partie Parc du lot G, partie du lot 76, dans l'ancienne ville de Vankleek Hill, maintenant dans le canton de Champlain.

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Canton entreprenne des démarches afin de disposer de ces propriétés.

ADOPTÉ

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal - réunion régulière - 10 avril 2018

Le Conseil a examiné ce procès-verbal. Les détails financiers furent ajoutés à la résolution 2018-151. Il fut

Résolution 2018-196

Proposé par: Normand Riopel

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion régulière du 10 avril 2018, tel que modifié.

ADOPTÉ

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

Règlement 2018-38 - politique sur l'utilisation des ressources municipales

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2018-196

Proposé par: Pierre Perreault

Appuyé par: Marc Séguin

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2018-38, qui adopte une politique qui établit les lignes directrices pour l'utilisation des ressources municipales pendant une année électorale.

ADOPTÉ

Règlement 2018-39 - qui autorise l'adoption des taux de taxes 2018 pour le canton de Champlain

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2018-198

Proposé par: Pierre Perreault

Appuyé par: Helen MacLeod

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2018-39, qui autorise l'adoption des taux de taxes 2018 pour le canton de Champlain, y compris les pénalités, intérêts et dates d'échéance pour l'imposition finale.

ADOPTÉ

Règlement 2018-40 - qui autorise l'exécution d'une entente avec l'Association des municipalités de l'Ontario - l'Initiative de revitalisation des rues principales

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2018-199

Proposé par: Troy Carkner

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2018-40, un règlement pour conclure un Accord de financement municipal avec l'Association des municipalités de l'Ontario (AMO) afin de participer à l'Initiative de revitalisation des rues principales de l'Ontario.

ADOPTÉ

Règlement 2018-41 - nomination d'une trésorière adjointe par intérim

Le Conseil a examiné ce règlement proposé. Il fut

Résolution 2018-200

Proposé par: Paul Emile Duval

Appuyé par: Pierre Perreault

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2018-41, qui nomme une trésorière-adjointe par intérim.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE (action requise)

Excellent Events - Festival patrimonial de mai

Résolution 2018-201

Proposé par: Troy Carkner

Appuyé par: Helen MacLeod

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la demande d'Excellent Events, relativement au Festival patrimonial de mai qui aura lieu dans le quartier Vankleek Hill le 20 mai 2018, soit reçue et que le Conseil approuve :

- i) la fermeture de la rue Main entre la ruelle Kirk et la rue Bertha entre 8 h et 17 h le 20 mai 2018 pour les besoins du festival;
- ii) la nomination de la directrice des parcs et loisirs du canton de Champlain à titre de représentante au sein du comité organisateur; et que
- iii) le Conseil désigne cette journée à titre d'événement communautaire.

ADOPTÉ

Demande de fermeture de rues - Marche pour le cancer ovarien

Résolution 2018-202

Proposé par: Paul Emile Duval

Appuyé par: Troy Carkner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la demande de James Cowan, concernant une marche pour le cancer ovarien qui aura lieu à Vankleek Hill le 7 juillet 2018, soit reçue et que le Conseil approuve :

- i) la fermeture de la rue Newton entre le chemin Comté 17 et la rue Aberdeen entre 8h30 h et 12 h le 7 juillet 2018 pour les besoins de la marche pour le cancer ovarien;
- ii) la nomination de la directrice des parcs et loisirs du canton de Champlain à titre de représentante au sein du comité organisateur; et que
- iii) le Conseil désigne cette journée à titre d'événement communautaire.

ADOPTÉ

Association des commerces et marchands de Vankleek Hill - Trésors et pacotilles

Résolution 2018-203

Proposé par: Troy Carkner

Appuyé par: Paul Emile Duval

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve l'utilisation du parc appartenant au Canton voisin du bureau de poste sur la rue Principale de 6 h à 17 h pour l'activité Trésors et pacotilles qui aura lieu le 2 juin 2018

ADOPTÉ

Association des travailleurs du comté de Prescott - demande d'appui

Résolution 2018-204

Proposé par: Paul Emile Duval

Appuyé par: Marc Séguin

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE soit reçue la lettre de l'association des travailleurs du comté de Prescott du mois d'avril 2018 et que le Conseil approuve un don de 200 \$ à l'Association des travailleurs du comté de Prescott à l'occasion du Concours de labour 2018 qui aura lieu le 8 septembre 2018.

ADOPTÉ

Erupshun - Rencontre d'échange - 19 mai 2018

Résolution 2018-205

Proposé par: Troy Carkner

Appuyé par: Paul Emile Duval

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil autorise des espaces de stationnement réservés sur la portion de la rue Principale entre le numéro 38 et le numéro 116 sur le côté Sud de la rue Principale entre 7 h et 15 h le 19 mai 2018 pour Erupshun Industries Ltd., pour des véhicules spéciaux pour la Rencontre d'échange.

ADOPTÉ

Région de Halton - Le développement ferroviaire du CN dans la ville de Milton

Résolution 2018-206

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Helen MacLeod

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la résolution de la région d'Halton en date du 28 mars 2018, demandant d'appuyer la requête au tribunal concernant le développement ferroviaire du CN dans la ville de Milton, soit endossée.

ADOPTÉ

Ville de Lakeshore - bâtiments contenant des matières dangereuses

Résolution 2018-207

Proposé par: Pierre Perreault

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la résolution de la Ville de Lakeshore en date du 24 avril 2018, demandant que le gouvernement de l'Ontario examine et révise les lois portant sur la modification, la rénovation et/ou la démolition de tous les bâtiments contenant des matières dangereuses, afin de s'assurer que des étapes et des mesures préventives appropriées soient prises pour protéger le public d'une exposition aux marchandises dangereuses, soit classée.

ADOPTÉ

Ernie Hardeman, député d'Oxford - Projet de loi C-16 - sites d'enfouissements

Résolution 2018-208

Proposé par: Helen MacLeod

Appuyé par: Paul Emile Duval

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le canton de Champlain appui le Projet de loi 16, Loi sur le respect des pouvoirs des municipalités à l'égard des lieux d'enfouissement présenté par

le député provincial Ernie Hardeman et somme le Gouvernement de l'Ontario, et tous les partis politiques, d'accorder officiellement aux municipalités le pouvoir d'approuver les projets de site d'enfouissement dans leurs municipalités ou près de celles-ci.

ADOPTÉ

Flags Unlimited - drapeaux pour Humboldt

Résolution 2018-209

Proposé par: Paul Emile Duval

Appuyé par: Helen MacLeod

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le canton de Champlain achète deux drapeaux « Humboldt Strong » au coût de 49 \$ chacun.

ADOPTÉ

CORRESPONDANCE (à titre d'information)

Il fut

Résolution 2018-210

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Troy Carkner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les points de correspondance 14.1 à 14.6 présentés à titre d'information soient reçus et classés.

ADOPTÉ

Bureau de santé de l'Est de l'Ontario - Règlement sur le dépôt d'aliments - mise à jour 2018 (ADOPTÉ)

Appui pour la résolution du canton de Champlain - Loi de 1997 sur la prévention et la protection contre l'incendie – règlements d'application (ADOPTÉ)

Upper Canada and District School Board - réunion de planification communautaire et de partenariat (ADOPTÉ)

Conseil de direction de l'est de l'Ontario - financement de la stratégie économique régionale - communiqué de presse (ADOPTÉ)

Association des bibliothèques de l'Ontario et Fédération des bibliothèques publiques - communiqué de presse (ADOPTÉ)

Ontario Power Generation - Centrale nucléaire de Pickering (ADOPTÉ)

PÉRIODE DE QUESTIONS

Contribuable, Madame Sarah Bigelow a posé une question sur l'accès à la rue Newton pendant la fermeture de rue pour la marche pour le cancer ovarien. Le maire a confirmé que les résidents auront accès à la rue.

RENCONTRE À HUIS CLOS

Une réunion à huis clos a eu lieu à 16h30 afin de discuter d'une acquisition potentielle d'un bien-fonds; dispositions projetées des bien-fonds; une question d'effectif; et un litige.

PROCHAINE RENCONTRE

- Réunion à huis clos - 16 mai 2018
- Réunion régulière - 19 juin 2018

RÈGLEMENT CONFIRMANT LES PROCÉDURES

Règlement 2018-42

Puisque tous les sujets ont été traités, il fut

Résolution 2018-211

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Troy Carkner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE trois lectures et l'approbation finale soient accordées au Règlement 2018-42, qui confirme les procédures du Conseil lors de sa réunion du 8 mai 2018.

ADOPTÉ

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Subséquentement, il fut

Résolution 2018-212

Proposé par: Pierre Perreault

Appuyé par: Marc Séguin

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil ajourne ses travaux jusqu'au 16 mai 2018 à la salle du Conseil du canton de Champlain à 15 h ou à la convocation du Maire ou de la greffière.

ADOPTÉ

La réunion a été ajournée à 20h19.

GARY J. BARTON, MAIRE

ALISON COLLARD, GREFFIÈRE